FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

**Paris, le 9 mars 2018**

COMMUNIQUE DE PRESSE

# Ville – Hôpital : des pistes pour renforcer les liens

**Dans la continuité de sa plateforme politique 2017-2022, la FHF présente le rapport sur le lien ville-hôpital confié au Dr Jean-Pierre Jardry, médecin généraliste libéral et administrateur de la FHF. Au travers de 17 propositions détaillées et illustrées par des exemples, ce rapport donne des clés pour renforcer un travail constructif dans l'ensemble des territoires et déployer des projets médicaux en lien avec l'ensemble des acteurs de santé. Ce travail précurseur s'inscrit dans la politique nationale d'accès aux soins.**

Face aux nombreux défis du système de santé français avec la chronicisation des maladies, le vieillissement de la population, les inégalités sociales et territoriales, ou encore les aspirations des usagers à une prise en charge globale et personnalisée, la thématique du décloisonnement et de la coopération ville - hôpital est au cœur d'une politique de transformation. L'ambition est de construire un parcours de santé simplifié, facilité et cohérent pour le patient, coordonné entre les professionnels de ville et l'hôpital public.

A l'issue de la constitution des groupements hospitaliers de territoire (GHT), Frédéric Valletoux, président de la FHF, a confié au Dr Jean-Pierre Jardry la réalisation d'un rapport afin que l'hôpital s'engage dans une dynamique renforcée permettant aux partenaires de s'organiser ensemble pour travailler davantage à la mise en œuvre du parcours de soin. En effet, chaque territoire est différent, et des inégalités existent au sein de chacun d'entre eux, qu'elles soient sociales ou géographiques.

Les professionnels de santé de chacun des territoires doivent construire ensemble les réponses les plus adaptées aux problématiques de santé auxquelles ils sont confrontés. La logique de coopération renforcée avec la ville vise à concilier l'attente légitime de proximité et d'accès aux soins avec les exigences de qualité et de sécurité.

Le rapport Ville-Hôpital téléchargeable sur le site de la FHF rassemble :

- 7 clés pour renforcer le lien ville-hôpital ;
- 4 axes ;
- et 17 propositions.

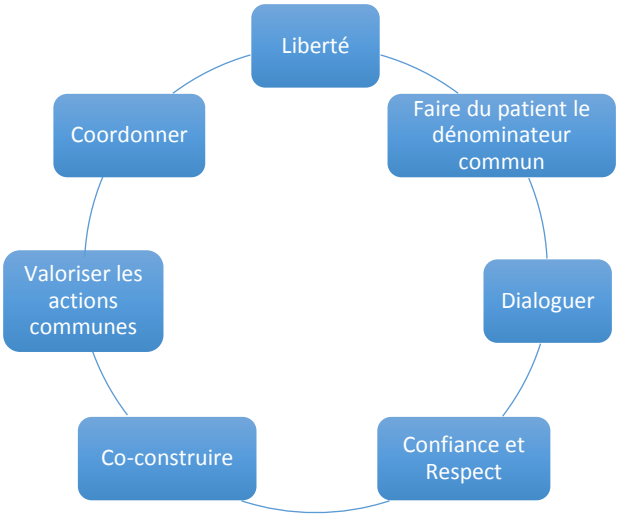


**Sept clés pour renforcer le lien ville-hôpital**

« *Nous devons réussir à construire collectivement sur les territoires des prises en charge adaptées et innovantes des patients au sein des parcours de santé. Nous pouvons déjà nous appuyer sur de nombreux exemples* », **souligne Jean-Pierre Jardry**, **médecin généraliste libéral, administrateur de la FHF, et auteur du rapport.**

**Le Centre Hospitalier du Ternois**

Le Centre Hospitalier du Ternois a monté un partenariat avec la Communauté de communes des vertes collines du Saint-Polois afin **d'ouvrir une MSP sur le site de l'hôpital local**. Le Centre hospitalier a cédé le terrain à l'euro symbolique et la communauté de commune a financé le bâti. Ce partenariat permet de **densifier l'offre de ville du territoire et assurer pour l'avenir un partenariat médical pour l'hôpital dans la prise en charge des patients en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et des résidents des EHPAD.**

**La plateforme web du CHI de Créteil**

Le CHI de Créteil (CHIC) a servi d'établissement pilote pour une start-up développant une **plateforme web de lien Ville - Hôpital.** Un lien vers la plateforme a été installé sur chaque ordinateur des médecins du secteur. Le **médecin traitant reçoit, dès que l'information rentre dans le Dossier Patient Informatisé (DPI) hospitalier, l'admission du patient, les résultats d'examens, et la sortie de l'hôpital.** La transmission de **l'information de l'hôpital vers la ville est donc complète et en temps réelle**. Le CHIC développe avec la Start up la deuxième étape de la plateforme, la possibilité pour les praticiens de ville,

**La Commission extra-municipale de santé de Cannes**

Une commission extra-municipale de santé a été créée et fonctionne à parité entre médecine de ville et médecine hospitalière, secteurs privé et public, inclue toutes les professions de santé, ainsi que les usagers. Son travail s'est orienté sur quatre thématiques afin de privilégier les échanges entre professionnels. Chaque groupe de travail (urgences, gérontologie, santé mental et prévention) est animé conjointement par un médecin de ville et un praticien hospitalier.

Dans sa seconde partie, le rapport détaille ses propositions phares articulées autour de quatre axes :

**AXE1 : FACILITER LES LIENS ENTRE LA VILLE ET L'HOPITAL - AVOIR UNE VISION PRAGMATIQUE**

**Proposition 1** : Rendre obligatoire la communication des résultats médicaux aux médecins généralistes. Réciproquement, rendre obligatoire la transmission des éléments aux Centres hospitaliers avant une admission.
**Proposition 2 :** Organiser un accueil des soins non programmés à l'hôpital.
**Proposition 3 :** Simplifier les échanges avec l'hôpital pour les libéraux, notamment avec une personne identifiée comme leur interlocuteur institutionnel.
**Proposition 4 :** Favoriser la recherche clinique sur les soins primaires.
**Proposition 5 :** Adopter des protocoles communs entre professionnels hospitaliers et de ville.

**AXE 2 : INVESTIR POUR LA VILLE**

**Proposition 1 :** Investir pour un système d'information commun.
**Proposition 2 :** Mettre à profit le foncier hospitalier pour les maisons de santé pluridisciplinaire et les centres de santé.
**Proposition 3 :** Investir collectivement dans la coordination par des contrats d'objectifs avec l'assurance maladie.
**Proposition 4 :** Expérimenter un financement à la population soignée.

**AXE 3 : TERRITORIALISER LES ENJEUX DE SANTE**

**Proposition 1 :** Favoriser l'exercice mixte entre ville et hôpital.
**Proposition 2 :** Créer des parcours de formation médicale à l'échelle territoriale.
**Proposition 3 :** Favoriser la place des acteurs de la ville dans le cadre des réflexions issues des GHT
**Proposition 4** : Accompagner, en partenariat, les besoins de consultations avancées de spécialité sur les territoires en tension.

**AXE 4 : ORGANISER LA GOUVERNANCE VILLE HOPITAL**

**Proposition 1 :** Renforcer le lien entre acteurs locaux par la constitution de commissions territoriales de santé (Elus, ville, CH, usagers…)
**Proposition 2 :** Favoriser les projets et accords communs médecine de Ville et Hôpital dans les pouvoirs publics
**Proposition 3 :** Favoriser l'élargissement de la gouvernance des GHT à la médecine de ville..
**Proposition 4 :** Créer des espaces de concertation entre acteurs institutionnels nationaux et régionaux.

Le rapport présenté aujourd'hui est une étape complémentaire à la construction du lien ville-hôpital vers une responsabilité populationnelle, notion portée par la FHF dans sa plateforme politique publiée en 2017. La responsabilité populationnelle implique l'obligation de maintenir et d'améliorer la santé et le bien-être de la population d'un territoire donné.

*« Notre système de santé fait face aujourd'hui à des défis qui ne pourront être relevés que si l'hopital et la ville travaillent en synergie au service d'une strategie territoriale de santé* », **a déclaré Frédéric Valletoux, président de la FHF**.

A moyen terme, la FHF souhaite poursuivre le travail en incluant les professionnels de ville médicaux et non médicaux (pharmaciens, infirmier(e)s, kinésithérapeuthes…). Elle va également proposer à ses adhérents la « Charte du lien ville-hôpital », reprenant les 7 clefs identifiées pour construire un espace de travail commun avec les professionnels de ville.

Frédéric Valletoux, président de la Fédération hospitalière de France

---

**Contacts presse :**
FHF : Camille Trocherie : 01 44 06 85 21 - c.trocherie@fhf.fr
KarineLacour-Candiard : 06 63 56 57 17
PRPA : Raphaëlle Genin : 06 63 0933 85 – raphaelle.genin@prpa.fr
Anne Pezet : 06 87 59 03 88 – anne.pezet@prpa.fr